

Communiqué

EMPIRE
COMPANY LIMITED

115, rue King
Stellarton (N.-É.)
B0K 1S0

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
le 10 septembre 2010

À l'attention des rédacteurs des chroniques affaires et finance:

Empire Company communique ses résultats du premier trimestre

STELLARTON, N.-É., le 10 sept. /CNW/ - Empire Company Limited (EMP.A à la Bourse de Toronto) a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre terminé le 31 juillet 2010. Pour le premier trimestre, la Société a inscrit un bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 81,6 M\$ (1,19 \$ par action), comparativement à 72,2 M\$ (1,05 \$ par action) pour le premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 13,0 % et un bénéfice trimestriel record pour la Société. Le bénéfice net du premier trimestre s'est fixé à 81,6 M\$ (1,19 \$ par action), par rapport à 89,7 M\$ (1,31 \$ par action) au premier trimestre du dernier exercice.

Faits saillants du premier trimestre

- Produits de 4,04 G\$, en hausse de 72,7 M\$, ou 1,8 %.
- Hausse de 0,3 % des ventes des magasins comparables de Sobeys Inc. ("Sobeys").
- Bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 81,6 M\$ (1,19 \$ par action), comparativement à 72,2 M\$ (1,05 \$ par action) au dernier exercice.
- Gains en capital et autres éléments, après impôts, de 0 \$, comparativement à 17,5 M\$ l'an dernier.
- Bénéfice net de 81,6 M\$ (1,19 \$ par action), par rapport à 89,7 M\$ (1,31 \$ par action) pour l'exercice précédent.
- Ratio de la dette nette sur le capital de 20,8 %, en baisse par rapport à 21,8 % à la fin du dernier exercice et à 26,3 % à la fin du premier trimestre de l'exercice précédent.

"Les résultats d'exploitation et la situation financière d'Empire ont continué de se raffermir au premier trimestre de l'exercice 2011 grâce au rendement toujours solide de Sobeys et de notre secteur de l'immobilier", a déclaré Paul Sobey, président et chef de la direction. "Pour l'avenir, nous continuerons de mettre l'accent sur nos activités principales, tandis que nous travaillons tous ensemble à accroître la valeur durable à long terme."

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires de catégorie B. Ce dividende sera versé le 29 octobre 2010 aux actionnaires dûment inscrits en date du 15 octobre 2010. De plus, le conseil a déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées en circulation de la Société. Au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et des lois provinciales applicables, ces dividendes sont admissibles au traitement fiscal favorable applicable à de tels dividendes.

SURVOL DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Produits d'exploitation

Les produits consolidés du premier trimestre de 2011 se sont chiffrés à 4,04 G\$, comparativement à 3,97 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 72,7 M\$, ou 1,8 %. Les produits de Sobeys ont atteint 3,98 G\$, par rapport à 3,91 G\$ au premier trimestre du dernier exercice, ce qui représente une augmentation de 68,6 M\$, ou 1,8 %. Pour le premier trimestre, les ventes des magasins comparables de Sobeys ont augmenté de 0,3 %, par rapport à la même période l'an dernier.

Pour le premier trimestre, les produits du secteur immobilier se sont élevés à 19,1 M\$, en hausse de 4,0 M\$ par rapport aux 15,1 M\$ inscrits au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits tirés des propriétés résidentielles ont augmenté de 3,7 M\$ et ceux liés aux propriétés commerciales ont progressé de 0,3 M\$ par rapport au premier trimestre du dernier exercice.

Le secteur des placements et autres activités a déclaré des produits de 47,9 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 47,3 M\$ pour le premier trimestre du dernier exercice, ce qui représente une hausse de 0,6 M\$.

Bénéfice d'exploitation

Au premier trimestre, le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 140,3 M\$, une progression de 10,1 M\$, ou 7,8 %, par rapport aux 130,2 M\$ déclarés au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les facteurs suivants ont contribué à la variation sur douze mois du bénéfice d'exploitation consolidé au premier trimestre :

- (i) La contribution de Sobeys au bénéfice d'exploitation d'Empire a totalisé 126,2 M\$ au premier trimestre, une augmentation de 4,6 M\$, ou 3,8 %, par rapport à 121,6 M\$ au premier trimestre du dernier exercice.
- (ii) Au premier trimestre, la contribution des propriétés résidentielles au bénéfice d'exploitation s'est établie à 8,1 M\$, en hausse de 3,0 M\$ par rapport à 5,1 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent.
- (iii) Les propriétés commerciales (ce qui comprend le FPI Crombie) ont généré un bénéfice d'exploitation de 5,0 M\$ pour le trimestre, comparativement à 4,6 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent, un gain de 0,4 M\$. La contribution du FPI Crombie au bénéfice d'exploitation du premier trimestre s'est élevée à 4,1 M\$ au premier trimestre, par rapport à 4,9 M\$ au premier trimestre du dernier exercice.
- (iv) Le secteur des placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social) a déclaré un bénéfice d'exploitation de 1,0 M\$ au premier trimestre, comparativement à une perte de 1,1 M\$ pour la période correspondante du dernier exercice. Le résultat comptabilisé à la valeur de consolidation lié à la participation de 27,6 % de la Société dans le Fonds de revenu Wajax ("Wajax") s'est élevé à 3,4 M\$ au premier trimestre par rapport à 2,7 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent. La perte d'exploitation liée aux autres activités (déduction faite des charges du siège social) a été de 2,4 M\$, comparativement à 3,8 M\$ au premier trimestre l'an dernier.

Le tableau qui suit présente un résumé du rendement financier pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009.

| Sommaire des résultats financiers consolidés (en millions de dollars, sauf les données par action) | Périodes de 13 semaines terminées le | |
|--|---|------------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
| Produits sectoriels | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 3 975,3 \$ | 3 906,7 \$ |
| Immobilier | | |
| Propriétés résidentielles | 15,1 | 11,4 |
| Propriétés commerciales | 4,0 | 3,7 |
| | 19,1 | 15,1 |
| Placements et autres activités | 47,9 | 47,3 |
| | 4 042,3 | 3 969,1 |
| Élimination | (1,1) | (0,6) |
| | 4 041,2 \$ | 3 968,5 \$ |
| Bénéfice d'exploitation sectoriel | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 126,2 \$ | 121,6 \$ |
| Immobilier | | |
| Propriétés résidentielles | 8,1 | 5,1 |
| FPI Crombie(1) | 4,1 | 4,9 |
| Propriétés commerciales | 0,9 | (0,3) |
| | 13,1 | 9,7 |
| Placements et autres activités | | |
| Wajax(2) | 3,4 | 2,7 |
| Autres placements et activités, déduction faite des charges du siège social | (2,4) | (3,8) |
| | 1,0 | (1,1) |
| | 140,3 \$ | 130,2 \$ |
| Bénéfice avant gains (pertes) en capital et autres éléments | 81,6 \$ | 72,2 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | - | 17,5 |
| Bénéfice net | 81,6 \$ | 89,7 \$ |

| | | |
|---|---------|---------|
| Bénéfice par action de base | | |
| Résultats d'exploitation | 1,19 \$ | 1,05 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | - | 0,26 |
| | ----- | ----- |
| Bénéfice net | 1,19 \$ | 1,31 \$ |
| | ----- | ----- |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions) | 68,4 | 68,4 |
| | ----- | ----- |
| Bénéfice par action, après dilution | | |
| Résultats d'exploitation | 1,19 \$ | 1,05 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | - | 0,26 |
| | ----- | ----- |
| Bénéfice net | 1,19 \$ | 1,31 \$ |
| | ----- | ----- |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en millions) | 68,5 | 68,5 |
| | ----- | ----- |
| Dividendes annualisés par action | 0,80 \$ | 0,74 \$ |
| | ----- | ----- |

-
- (1) Résultats comptabilisés à la valeur de consolidation en lien avec la participation de 47,4 % dans le FPI Crombie.
- (2) Résultats comptabilisés à la valeur de consolidation en lien avec la participation de 27,6 % dans Wajax.

Pour obtenir d'autres informations sectorielles, veuillez consulter la note 12 des états financiers consolidés non vérifiés pour le premier trimestre de l'exercice 2011 faisant partie du présent communiqué.

Intérêts débiteurs

Pour le premier trimestre, les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 19,6 M\$, en hausse de 1,4 M\$, ou 7,7 %, comparativement à 18,2 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des intérêts débiteurs découle principalement de l'augmentation des taux d'intérêt moyens applicables à la dette portant intérêt pendant le trimestre, lesquels sont surtout liés à l'émission d'un principal de 150,0 M\$ en nouveaux billets à moyen terme de 30 ans portant intérêt à un taux de 6,64 % par Sobeys, le 7 juin 2010, et de l'augmentation des taux d'intérêt applicables à la dette à taux variable. L'émission des billets à moyen terme a également eu pour effet d'accroître le taux moyen pondéré qui s'applique à la dette portant intérêt par rapport au même trimestre l'an dernier.

La dette portant intérêt consolidée se situait à 1 291,0 M\$ à la fin du premier trimestre de l'exercice 2011, par rapport à 1 287,6 M\$ à la fin du premier trimestre de l'exercice précédent, une hausse de 3,4 M\$, ou 0,3 %.

Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif (exception faite de l'incidence des gains en capital et autres éléments) s'est établi à 28,8 % au premier trimestre, par rapport à 31,1 % au premier trimestre du dernier exercice. La baisse du taux d'imposition effectif est en grande partie attribuable au recul des taux d'imposition dans les différents territoires fiscaux.

Bénéfice avant gains en capital et autres éléments

Empire a inscrit un bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 81,6 M\$ (1,19 \$ par action) pour le premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 72,2 M\$ (1,05 \$ par action) pour la même période l'an dernier, une hausse de 9,4 M\$, ou 13,0 %. L'augmentation du bénéfice avant gains en capital et autres éléments par rapport au dernier exercice découle de la hausse de 10,1 M\$ du bénéfice d'exploitation et d'une baisse de 0,7 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle, en partie annulée par une hausse de 1,4 M\$ des intérêts débiteurs.

Le tableau suivant présente le bénéfice avant gains en capital et autres éléments de chaque secteur d'Empire pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | | | |
|--|--------------------------------------|------------------|---------------|--------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 | Var. en \$ | Var. en % |
| Vente au détail de produits alimentaires(1) | 74,7 \$ | 69,2 \$ | 5,5 | 7,9 % |
| Immobilier | 8,5 | 6,1 | 2,4 | 39,3 % |
| Placements et autres activités | (1,6) | (3,1) | 1,5 | 48,4 % |
| Bénéfice consolidé | 81,6 \$ | 72,2 \$ | 9,4 | 13,0 % |

(1) Ajusté pour tenir compte de l'incidence de l'amortissement lié à la privatisation de Sobeys en juin 2007.

Gains en capital et autres éléments

La Société n'a inscrit aucun gain en capital et autres éléments, après impôts, au premier trimestre, comparativement à 17,5 M\$ au premier trimestre du dernier exercice. Les gains en capital et autres éléments, après impôts, inscrits pour le premier trimestre l'an dernier sont principalement le fait d'un règlement fiscal de 17,0 M\$ en lien avec la vente des actions de Hannaford Bros. Co. au cours de l'exercice 2001.

Le tableau ci-dessous présente les gains en capital et autres éléments, après impôts, pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | | |
|--|--------------------------------------|------------------|---------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 | Var. en \$ |
| Gain sur la vente de propriétés, après impôts | - \$ | 0,2 \$ | (0,2)\$ |
| Gains de change, après impôts | - | 0,3 | (0,3) |
| Règlement fiscal en lien avec Hannaford | - | 17,0 | (17,0) |
| | - \$ | 17,5 \$ | (17,5)\$ |

Bénéfice net

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice net consolidé s'est établi à 81,6 M\$ (1,19 \$ par action), par rapport à 89,7 M\$ (1,31 \$ par action) au premier trimestre du dernier exercice. Le déclin de 8,1 M\$, ou 9,0 %, du bénéfice net au premier trimestre est attribuable au recul de 17,5 M\$ des gains en capital et autres éléments, après impôts, partiellement annulé par l'augmentation de 9,4 M\$ du bénéfice avant gains en capital et autres éléments, conformément à ce qui a déjà été mentionné.

Le tableau suivant présente le bénéfice net d'Empire, par secteur, pour la période de 13 semaines terminées le 31 juillet 2010, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | | | |
|---|--------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 | Var. en \$ | Var. en % |
| Vente au détail de produits alimentaires(1) | 74,7 \$ | 69,2 \$ | 5,5 \$ | 7,9 % |
| Immobilier | 8,5 | 6,1 | 2,4 | 39,3 % |
| Placements et autres activités | (1,6) | 14,4 | (16,0) | (111,1)% |
| Bénéfice consolidé | 81,6 \$ \$ | 89,7 \$ | (8,1)\$ | (9,0)% |

(1) Ajusté pour tenir compte de l'incidence de l'amortissement lié à la privatisation de Sobeys en juin 2007.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé de certaines données financières consolidées tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Société.

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | Exercice 2011 | | Exercice 2010 | | |
|--|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| | T1 (13 sem.) 31 juillet 2010 | T4 (13 sem.) 1er mai 2010 | T3 (13 sem.) 30 janvier 2010 | T2 (13 sem.) 31 octobre 2009 | T1 (13 sem.) 1er août 2009 |
| Produits | 4 041,2 \$ | 3 836,8 \$ | 3 836,2 \$ | 3 874,7 \$ | 3 968,5 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | 140,3 | 118,5 | 110,3 | 120,7 | 130,2 |
| Résultats d'exploitation(2) | 81,6 | 71,9 | 68,3 | 72,1 | 72,2 |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | - | 1,6 | - | (1,7) | 17,5 |
| Bénéfice net | 81,6 \$ | 73,5 \$ | 68,3 \$ | 70,4 \$ | 89,7 \$ |

| | | | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Données par action, de base | | | | | |
| Résultats d'exploitation | 1,19 \$ | 1,05 \$ | 1,00 \$ | 1,06 \$ | 1,05 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | - | 0,02 | - | (0,03) | 0,26 |
| Bénéfice net | 1,19 \$ | 1,07 \$ | 1,00 \$ | 1,03 \$ | 1,31 \$ |

| | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)(3) | 68,4 | 68,4 | 68,4 | 68,4 | 68,4 |
|---|------|------|------|------|------|

| | | | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Données par action, après dilution | | | | | |
| Résultats d'exploitation | 1,19 \$ | 1,05 \$ | 0,99 \$ | 1,06 \$ | 1,05 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | - | 0,02 | - | (0,03) | 0,26 |
| Bénéfice net | 1,19 \$ | 1,07 \$ | 0,99 \$ | 1,03 \$ | 1,31 \$ |

| | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)(3) | 68,5 | 68,5 | 68,5 | 68,5 | 68,5 |
|---|------|------|------|------|------|

Exercice 2009(1)

| | | | |
|---|----------------------------------|---------------------------------------|---|
| (en millions de dollars, sauf les données par action) | T4 (13 sem.) 2 mai 2009 | T3 (13 sem.) 31 janvier 2009 | T2 (13 sem.) 1er novembre 2008 |
| Produits | 3 709,0 \$ | 3 800,0 \$ | 3 727,9 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | 109,3 | 115,3 | 113,3 |
| Résultats d'exploitation(2) | 62,9 | 64,8 | 63,1 |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | (0,8) | (3,5) | 2,5 |
| Bénéfice net | 62,1 \$ | 61,3 \$ | 65,6 \$ |

| | | | |
|--|---------|---------|---------|
| Données par action, de base | | | |
| Résultats d'exploitation | 0,96 \$ | 0,99 \$ | 0,96 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | (0,01) | (0,05) | 0,04 |
| ----- | | | |
| Bénéfice net | 0,95 \$ | 0,94 \$ | 1,00 \$ |
| ----- | | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)(3) | | | |
| | 65,9 | 65,6 | 65,6 |
| ----- | | | |
| Données par action, après dilution | | | |
| Résultats d'exploitation | 0,95 \$ | 0,98 \$ | 0,96 \$ |
| Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts | (0,01) | (0,05) | 0,04 |
| ----- | | | |
| Bénéfice net | 0,94 \$ | 0,93 \$ | 1,00 \$ |
| ----- | | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)(3) | | | |
| | 66,0 | 65,7 | 65,7 |
| ----- | | | |

- (1) Les montants ont été retraités par suite d'une modification de convention comptable et d'un reclassement ayant trait à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée "Modifications de conventions comptables" du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2010 faisant partie du rapport annuel 2010 d'Empire.
- (2) Les résultats d'exploitation représentent le bénéfice avant les gains (pertes) en capital et autres éléments.
- (3) L'augmentation du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les exercices 2010 et 2011 s'explique par une émission d'actions, conclue le 24 avril 2009, qui s'est traduite par l'émission de 2 713 000 actions en tout.

La croissance du chiffre d'affaires et des résultats d'exploitation consolidés a été influencée par les activités d'investissement de la Société, l'environnement concurrentiel, les initiatives de contrôle des coûts, le prix des aliments et les tendances générales au sein de l'industrie, par le caractère cyclique des activités liées aux propriétés résidentielles et commerciales, ainsi que par d'autres facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel 2010, aux pages 25 à 60 du rapport annuel 2010 de la Société.

Les activités de la Société ont un certain caractère saisonnier, comme le montrent les résultats présentés ci-dessus, particulièrement pendant les mois d'été et les périodes de fêtes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Sobeys, filiale en propriété exclusive, exerce ses activités par l'entremise de plus de 1 300 magasins (magasins Sobeys et magasins affiliés) dans chaque province du Canada, sous diverses bannières de détaillant, dont Sobeys, IGA extra, Thrifty Foods, IGA, Foodland, FreshCo et Price Chopper, ainsi que les pharmacies Lawtons Drug Stores.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de Sobeys aux produits, au bénéfice d'exploitation et au bénéfice net consolidés d'Empire.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | | En glissement annuel |
|----------------------------|--------------------------------------|---------------|----------------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 | Var. en \$ |
| Ventes | 3 975,3 \$ | 3 906,7 \$ | 68,6 \$ |
| Bénéfice d'exploitation(1) | 126,2 | 121,6 | 4,6 |
| Bénéfice net(1) | 74,7 | 69,2 | 5,5 |

(1) Ajusté pour tenir compte de l'incidence de l'amortissement lié à la privatisation de Sobeys en juin 2007.

Ventes

Le chiffre d'affaires du secteur de la vente au détail de produits alimentaires s'est chiffré à 3,98 G\$ au premier trimestre de 2011, comparativement à 3,91 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 68,6 M\$, ou 1,8 %. Au premier trimestre de 2011, les ventes des magasins comparables de Sobeys (ventes des magasins situés aux mêmes endroits au cours des deux périodes visées) ont progressé de 0,3 %. Sobeys a dû composer avec une déflation accrue des prix de détail au cours du premier trimestre.

La croissance des ventes de Sobeys demeure directement liée à l'accroissement de la superficie de vente au détail découlant des nouveaux magasins et des travaux d'agrandissement, combiné à la mise en œuvre continue d'initiatives de vente et de merchandising, à l'amélioration de l'exécution en magasin et à l'innovation en matière de produits et de services. La croissance des ventes associée à ces initiatives a été en partie annulée par la déflation des prix des aliments mentionnée précédemment.

Bénéfice d'exploitation

Sobeys a inscrit un bénéfice d'exploitation de 127,5 M\$ au premier trimestre de 2011, en hausse de 4,6 M\$, ou 3,7 %, par rapport au bénéfice de 122,9 M\$ dégagé au premier trimestre de l'exercice précédent. La marge d'exploitation du premier trimestre a atteint 3,21 %, contre 3,15 % pour la même période l'an dernier. Au premier trimestre, Sobeys a engagé des coûts de démarrage d'environ 4,6 M\$ (0 \$ en 2010) et a effectué des radiations d'immobilisations en lien avec l'ouverture de magasins d'escompte FreshCo.

Après ajustement pour tenir compte de l'incidence de l'amortissement de divers éléments liés à la privatisation, l'apport de Sobeys au bénéfice d'exploitation d'Empire pour le premier trimestre de 2011 s'est chiffré à 126,2 M\$ (121,6 M\$ au premier trimestre de 2010). La marge du bénéfice d'exploitation de Sobeys au premier trimestre, après l'ajustement des éléments susmentionnés, s'est établie à 3,17 %, contre 3,11 % au premier trimestre de l'exercice 2010.

Bénéfice net

Sobeys a inscrit un bénéfice net de 75,6 M\$ pour le premier trimestre, en hausse de 5,5 M\$, ou 7,8 %, comparativement à 70,1 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Après ajustement pour tenir compte de l'incidence de l'amortissement lié à la privatisation et des répercussions fiscales connexes, l'apport de Sobeys au bénéfice net d'Empire s'est élevé à 74,7 M\$ pour le premier trimestre de 2011, ce qui constitue une augmentation de 5,5 M\$, ou 7,9 %, par rapport au bénéfice net de 69,2 M\$ enregistré pour la même période l'an dernier.

IMMOBILIER

Les activités immobilières d'Empire portent principalement sur : (i) la propriété de centres commerciaux et d'immeubles à bureaux grâce à une participation de 47,4 % dans le FPI Crombie; et (ii) l'aménagement de terrains résidentiels par l'intermédiaire d'une participation dans Genstar, laquelle est principalement active en Ontario et dans l'Ouest canadien.

Il convient de souligner que les produits, le bénéfice d'exploitation et les résultats d'exploitation inscrits pour le premier trimestre terminé le 31 juillet 2010 ont progressé du fait de l'augmentation de la participation dans Genstar, laquelle est passée de 35,7 % au dernier exercice à 40,7 % au troisième trimestre de l'exercice 2010.

En ce qui concerne les immeubles commerciaux, au cours du premier trimestre, la fonction interne d'aménagement des immeubles a été restructurée au sein de Sobeys, cette dernière acquérant 12 propriétés de filiales d'ECL Properties Limited, filiale en propriété exclusive d'Empire Company Limited, pour une contrepartie équivalente à leur valeur comptable, soit environ 83,0 M\$. Cette restructuration permettra de mieux harmoniser la fonction d'aménagement des immeubles avec la participation de Sobeys. À la suite de ce transfert, notre participation de 47,4 % dans le FPI Crombie compte pour l'essentiel de nos activités dans le secteur de l'immobilier commercial.

Après la fin du premier trimestre, le 4 août 2010, le FPI Crombie a conclu une convention de prise ferme visant l'émission publique de parts au prix unitaire de 11,05 \$. En règlement de son droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'émission publique, Empire a souscrit pour 20,5 M\$ de parts de catégorie B de la Société en commandite Crombie (pouvant être converties au pair en parts du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 47,4 % à 47,0 %.

Produits

Les produits du secteur de l'immobilier se sont chiffrés à 19,1 M\$ pour le premier trimestre terminé le 31 juillet 2010, soit 4,0 M\$ de plus qu'au premier trimestre du dernier exercice. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des propriétés résidentielles.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation du secteur de l'immobilier s'est établi à 13,1 M\$ au premier trimestre, comparativement à 9,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de 3,4 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur de l'immobilier est en grande partie le fait de la progression de 3,0 M\$ du bénéfice d'exploitation tiré des propriétés résidentielles, laquelle découle de l'augmentation des activités de vente. La participation de 47,4 % d'Empire dans le FPI Crombie a généré un bénéfice d'exploitation de 4,1 M\$, soit 0,8 M\$ de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation tiré des autres propriétés commerciales a augmenté de 1,2 M\$ au premier trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous présente les produits, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice net et les fonds provenant de l'exploitation du secteur de l'immobilier, répartis entre les propriétés commerciales et résidentielles.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | | |
|---|--------------------------------------|------------------|---------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 | Var. en \$ |
| Produits | | | |
| Propriétés résidentielles | 15,1 \$ | 11,4 \$ | 3,7 \$ |
| Propriétés commerciales | 4,0 | 3,7 | 0,3 |
| | 19,1 \$ | 15,1 \$ | 4,0 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | | | |
| Propriétés résidentielles | 8,1 \$ | 5,1 \$ | 3,0 \$ |
| FPI Crombie(1) | 4,1 | 4,9 | (0,8) |
| Propriétés commerciales | 0,9 | (0,3) | 1,2 |
| | 13,1 \$ | 9,7 \$ | 3,4 \$ |
| Bénéfice net | | | |
| Propriétés résidentielles | 5,7 \$ | 3,4 \$ | 2,3 \$ |
| Propriétés commerciales | 2,8 | 2,7 | 0,1 |
| | 8,5 \$ | 6,1 \$ | 2,4 \$ |
| Fonds provenant de l'exploitation(2) | | | |
| Propriétés résidentielles | 5,7 \$ | 3,4 \$ | 2,3 \$ |
| Propriétés commerciales | 3,0 | 3,2 | (0,2) |
| | 8,7 \$ | 6,6 \$ | 2,1 \$ |

(1) Résultats comptabilisés à la valeur de consolidation liés à la participation dans le FPI Crombie pour la période.

(2) Résultats d'exploitation, plus l'amortissement.

Bénéfice net

La contribution du secteur de l'immobilier au bénéfice net du premier trimestre s'est élevée à 8,5 M\$, comparativement à 6,1 M\$ l'an dernier, ce qui représente une hausse de 2,4 M\$. La hausse du bénéfice net est en grande partie attribuable à la progression de 3,4 M\$ du bénéfice d'exploitation, partiellement annulée par un accroissement de 1,2 M\$ de la charge d'impôts.

Fonds provenant de l'exploitation

Au premier trimestre, les fonds provenant de l'exploitation se sont chiffrés à 8,7 M\$, en hausse de 2,1 M\$ par rapport au premier trimestre du dernier exercice, ce qui est essentiellement le fait de la progression du bénéfice d'exploitation tiré des propriétés résidentielles. Pour les quatre derniers trimestres, les fonds provenant de l'exploitation du secteur de l'immobilier se sont établis à 37,8 M\$, en hausse de 2,1 M\$ par rapport aux fonds provenant de l'exploitation qui se chiffraient à 35,7 M\$ pour les quatre derniers trimestres au trimestre précédent.

PLACEMENTS ET AUTRES ACTIVITÉS

Le secteur des placements et autres activités d'Empire se compose principalement d'une participation de 27,6 % dans Wajax et d'Empire Theatres, entreprise en propriété exclusive.

Au 31 juillet 2010, les placements d'Empire, en tenant compte des participations comptabilisées à la valeur de consolidation dans le FPI Crombie et dans Genstar aux États-Unis, comprenaient les éléments suivants:

| (en millions de dollars) | 31 juillet 2010 | | | 1er mai 2010 | | |
|--|------------------|------------------|-------------|------------------|------------------|-------------|
| | Valeur de marché | Valeur comptable | Gain latent | Valeur de marché | Valeur comptable | Gain latent |
| Placement dans le FPI Crombie | 326,3 \$ | 6,9 \$ | 319,4 \$ | 341,3 \$ | 8,4 \$ | 332,9 \$ |
| Placement dans Wajax | 115,3 | 32,6 | 82,7 | 117,9 | 30,8 | 87,1 |
| Placement dans Genstar aux États-Unis(1) | 18,6 | 18,6 | - | 17,6 | 17,6 | - |
| Autres placements(1)(2) | 10,7 | 10,7 | - | 10,9 | 10,9 | - |
| | 470,9 \$ | 68,8 \$ | 402,1 \$ | 487,7 \$ | 67,7 \$ | 420,0 \$ |

| (en millions de dollars) | 1er août 2009 | | |
|--|------------------|------------------|-------------|
| | Valeur de marché | Valeur comptable | Gain latent |
| Placement dans le FPI Crombie | 265,5 \$ | 18,3 \$ | 247,2 \$ |
| Placement dans Wajax | 85,8 | 30,9 | 54,9 |
| Placement dans Genstar aux États-Unis(1) | 12,5 | 12,5 | - |
| Autres placements(1)(2) | 1,2 | 1,2 | - |
| | 365,0 \$ | 62,9 \$ | 302,1 \$ |

(1) Selon l'hypothèse que la valeur de marché correspond à la valeur comptable.

(2) Comprend 10,5 M\$ sous forme de débentures subordonnées non garanties convertibles du FPI Crombie (10,7 M\$ au 1er mai 2010; 0 \$ au 1er août 2009).

Le tableau ci-dessous présente les faits saillants financiers du secteur des placements et autres activités (moins les charges du siège social), exception faite des résultats comptabilisés à la valeur de consolidation liés aux participations dans le FPI Crombie et dans Genstar aux États-Unis, pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | | |
|--|--------------------------------------|------------------|---------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 | Var. en \$ |
| Produits | 47,9 \$ | 47,3 \$ | 0,6 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | | | |
| Wajax | 3,4 | 2,7 | 0,7 |
| Autres activités, déduction faite des charges du siège social | (2,4) | (3,8) | 1,4 |
| Total du bénéfice d'exploitation | 1,0 | (1,1) | 2,1 |
| Résultats d'exploitation | (1,6) | (3,1) | 1,5 |
| Gains en capital et autres éléments, après impôts(1) | - | 17,5 | (17,5) |
| Bénéfice net | (1,6)\$ | 14,4 \$ | (16,0)\$ |

(1) Pour le premier trimestre de 2010, les gains en capital et autres éléments, après impôts, incluent une somme de 17,0 M\$ liée au règlement de l'avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada concernant la vente des actions de Hannaford Bros. Co. au cours de l'exercice 2001.

Produits

Les produits du secteur des placements et autres activités, principalement générés par Empire Theatres, ont totalisé 47,9 M\$ au premier trimestre terminé le 31 juillet 2010, comparativement à 47,3 M\$ pour la période correspondante du dernier exercice, ce qui représente une progression de 0,6 M\$ ou 1,3 %.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social) s'est élevé à 1,0 M\$, comparativement à une perte de 1,1 M\$ au premier trimestre du dernier exercice. Les résultats comptabilisés à la valeur de consolidation liés à la participation de 27,6 % de la Société dans Wajax se sont élevés à 3,4 M\$ au premier trimestre, contre 2,7 M\$ au dernier exercice. La perte d'exploitation liée aux autres activités (déduction faite des charges du siège social) a été moins élevée, s'établissant à 2,4 M\$, comparativement à 3,8 M\$ au premier trimestre l'an dernier.

Bénéfice net

La contribution du secteur des placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social) au bénéfice net consolidé d'Empire pour le premier trimestre de l'exercice 2011 s'est soldée par un montant négatif de 1,6 M\$, comparativement à une contribution au bénéfice net de 14,4 M\$ au premier trimestre du dernier exercice. Ce déclin est principalement attribuable au fait qu'aucun gain en capital et autres éléments n'a été inscrit pour le premier trimestre, par rapport à 17,5 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

La situation financière de la Société s'est améliorée depuis le début de l'exercice, comme l'indiquent la structure du capital et les mesures clés de la situation financière présentées dans le tableau ci-dessous.

| (en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios) | 31 juillet 2010 | 1er mai 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|-----------------|------------------|
| Capitaux propres | 3 023,0 \$ | 2 952,4 \$ | 2 764,7 \$ |
| Valeur comptable par action | 44,10 \$ | 43,07 \$ | 40,32 \$ |
| Dette bancaire | 42,2 \$ | 17,8 \$ | 69,8 \$ |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 1 248,8 \$ | 1 208,4 \$ | 1 217,8 \$ |
| Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total | 29,9 % | 29,3 % | 31,8 % |
| Ratio de la dette nette sur le capital total net(1) | 20,8 % | 21,8 % | 26,3 % |
| Ratio de la dette sur le BAIIA(2) | 1,6x | 1,5x | 1,6x |
| Ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs(2) | 11,3x | 11,3x | 10,3x |
| Actif total | 6 349,3 \$ | 6 248,3 \$ | 6 036,7 \$ |

- (1) Le ratio de la dette nette sur le capital total correspond à la dette portant intérêt, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
(2) Calcul fondé sur le BAIIA et les intérêts débiteurs des 12 derniers mois.

La dette portant intérêt consolidée (1 291,0 M\$) a augmenté de 64,8 M\$ depuis la fin de l'exercice, le 1er mai 2010 (1 226,2 M\$) et de 3,4 M\$ depuis le premier trimestre du dernier exercice (1 287,6 M\$). Le ratio de la dette portant intérêt sur le capital total s'est amélioré, s'établissant à 29,9 %, par rapport à 31,8 % au premier trimestre de l'exercice précédent. L'amélioration de 1,9 point de pourcentage résulte de l'augmentation des niveaux de l'avoir net par suite de la croissance des bénéfices non répartis.

Le ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs d'Empire pour les 12 derniers mois à la fin du premier trimestre était de 11,3 fois, une amélioration par rapport au ratio de 10,3 fois à la fin du premier trimestre l'an dernier.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Société maintient les sources de liquidités suivantes : (i) trésorerie et équivalents de trésorerie en main; (ii) facilités de crédit bancaire inutilisées; et (iii) flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La Société prévoit que ces sources de liquidités seront suffisantes pour répondre à ses besoins en matière de sorties de fonds au cours du prochain exercice.

Au 31 juillet 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés s'élevaient à 495,1 M\$, contre 300,6 M\$ au 1er août 2009 et 401,0 M\$ à la fin de l'exercice, le 1er mai 2010.

À la fin du premier trimestre de l'exercice 2011, sur une base non consolidée, Empire maintenait une ligne de crédit bancaire autorisée pour un total de 450,0 M\$, pour ses activités d'exploitation, ses besoins généraux et les besoins du siège social, dont environ 221,1 M\$ ou 49,1 % étaient utilisés. Sur une base consolidée, les facilités de crédit bancaire autorisées d'Empire dépassaient les emprunts d'environ 706 M\$ au 31 juillet 2010.

La facilité de crédit non consolidée de 650,0 M\$ d'Empire est arrivée à échéance le 8 juin 2010. Au cours du premier trimestre, le 4 juin 2010, la direction a renouvelé la facilité de crédit en réduisant le montant autorisé à 450,0 M\$, pour une période supplémentaire de trois ans, ce qui porte l'échéance au 30 juin 2013. Le montant de la facilité a été réduit en raison de l'excellente position de trésorerie et de l'amélioration de la situation financière de la Société.

Empire et ses filiales ont signé des clauses restrictives avec leurs prêteurs pour garantir diverses facilités de crédit. Toutes les clauses restrictives ont été respectées pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010 et pour la période de 52 semaines terminée le 1er mai 2010.

Le tableau suivant résume les principaux éléments des flux de trésorerie pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009.

Principaux éléments des flux de trésorerie

| (en millions de dollars) | Périodes de 13 semaines terminées le | |
|--|--------------------------------------|---------------|
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
| Bénéfice pour les actionnaires ordinaires | 81,6 \$ | 89,7 \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | 91,6 | 89,4 |
| Variation nette du fonds de roulement hors caisse | 173,2 (71,5) | 179,1 28,8 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 101,7 | 207,9 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (54,5) | (103,5) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 46,9 | (35,4) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 94,1 \$ | 69,0 \$ |

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le premier trimestre ont totalisé 101,7 M\$ comparativement à 207,9 M\$ pour la période comparable de l'exercice précédent. La réduction de 106,2 M\$ est attribuable à une diminution de 100,3 M\$ de la variation nette du fonds de roulement hors caisse et à une baisse de 8,1 M\$ du bénéfice net, ce qui a été en partie annulé par une hausse de 2,2 M\$ des éléments sans incidence sur la trésorerie.

La variation nette d'un montant négatif de 71,5 M\$ du fonds de roulement hors caisse au premier trimestre est essentiellement le fait d'une variation de 38,3 M\$ des impôts sur les bénéfices à recevoir (à payer), d'une réduction de 24,4 M\$ des créditeurs et charges à payer, d'une hausse de 13,2 M\$ des stocks et d'une augmentation de 8,7 M\$ des débiteurs, ce qui a été en partie annulé par une diminution de 9,3 M\$ des frais payés d'avance et par l'incidence des reclassements sur le fonds de roulement totalisant 3,8 M\$. La hausse des impôts sur les bénéfices à recevoir (à payer) est attribuable à l'échéancier des acomptes provisionnels d'impôts sur les bénéfices exigés. Les créditeurs ont diminué de 24,4 M\$ et les stocks ont augmenté de 13,2 M\$ pour le trimestre à l'étude, principalement en raison des modalités de paiement sur certains stocks achetés par Sobeys à la fin du trimestre.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 54,5 M\$ au premier trimestre, en baisse de 49,0 M\$ par rapport aux flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 103,5 M\$ pour la même période l'an dernier. Les acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles ont totalisé 85,5 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 94,0 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles se sont établis à 25,4 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2011, en baisse par rapport à 32,2 M\$ au premier trimestre du dernier exercice. Les produits de la

cession pour le premier trimestre l'an dernier découlaient principalement de la cession-bail relative à un centre de distribution situé à Milton, en Ontario, à un tiers.

Le tableau qui suit présente des données sur le nombre de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours de la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009.

| Activités de construction des magasins Sobeys et des magasins affiliés | | |
|--|---------------------------------------|---------------|
| Nombre de magasins | Périodes de 13 semaines terminées les | |
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
| Ouverture/acquisition/relocalisation | 8 | 14 |
| Agrandissement | 4 | 3 |
| Changement de bannière/remise en valeur | 11 | 5 |
| Fermeture | 5 | 24 |

Le tableau suivant indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour les périodes de 13 semaines et 52 semaines terminées le 31 juillet 2010:

| Variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys (en milliers) | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Pieds carrés | 31 juillet 2010 c. | 31 juillet 2010 c. |
| | 1er mai 2010 | 1er août 2009 |
| Ouverture | 127 | 619 |
| Relocalisation | 40 | 117 |
| Acquisition | - | 3 |
| Agrandissement | 24 | 123 |
| Fermeture | (41) | (346) |
| Variation nette | 150 | 516 |

Au 31 juillet 2010, Sobeys comptait une superficie totale de 28,2 millions de pieds carrés, une augmentation de 1,8 % par rapport à la superficie de 27,7 millions de pieds carrés à la fin du premier trimestre de l'exercice précédent.

Activités de financement

Au cours du premier trimestre, les activités de financement ont généré des rentrées de 46,9 M\$, alors qu'elles avaient nécessité des fonds de 35,4 M\$ pour le trimestre comparable de l'exercice précédent. La hausse de 82,3 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités de financement par rapport à la même période du dernier exercice résulte principalement de la hausse de 114,9 M\$ de l'émission de la dette à long terme, laquelle a été en partie annulée par l'augmentation de 30,7 M\$ du remboursement de la dette à long terme comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse de l'émission de la dette à long terme est surtout le fait de l'émission d'un principal de 150,0 M\$ en billets à moyen terme de 30 ans par Sobeys, le 7 juin 2010.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses flux de trésorerie liés à l'exploitation futurs et ses facilités de crédit disponibles lui permettront de financer ses dépenses en immobilisations, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement et ses besoins courants pour les futures périodes. La Société est également d'avis qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations à long terme.

Modifications de conventions comptables

Les modifications de conventions comptables sont expliquées à la note 1 des états financiers consolidés non vérifiés du présent communiqué.

Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les principes comptables généralement reconnus ("PCGR") du Canada pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière ("IFRS"). Les IFRS doivent être adoptés pour les états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011, avec retraitement des périodes comparatives. Par conséquent, le passage des PCGR du Canada aux IFRS s'appliquera aux états financiers de la Société du premier trimestre de l'exercice 2012, pour lequel l'information actuelle et comparative sera préparée en vertu des IFRS.

La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle du passage aux IFRS sur ses états financiers. La Société a mis au point une structure de gouvernance de projet en bonne et due forme afin de livrer régulièrement des rapports de suivi à la haute direction, à un comité de direction structuré ainsi qu'au comité de vérification et au conseil d'administration. Une description détaillée du plan de basculement aux IFRS est fournie à la rubrique "Modifications futures de conventions comptables" du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2010.

La Société évalue actuellement l'incidence des IFRS sur son processus budgétaire; pour ce faire, elle a formé des groupes de travail qui ont comme responsabilité d'analyser l'incidence des modifications de conventions comptables. La rédaction d'une première version des conventions comptables révisées de la Société tenant compte des modifications apportées aux normes comptables est également en cours. La Société continue d'informer le personnel dans tous ses secteurs d'activité sur les décisions qui ont été prises en lien avec la transition aux IFRS. Le plan de basculement aux IFRS progresse selon ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel 2010.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des IFRS et les modifications des conventions comptables qui en découlent. Toutes les modifications importantes des conventions comptables relevées à ce jour sont présentées en détail dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice 2010. La Société continue d'examiner tous les projets proposés et en cours de l'International Accounting Standards Board ("IASB") afin d'en déterminer l'incidence sur la Société.

Les renseignements ci-dessous constituent une mise à jour de l'information fournie dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2010 et destinée à informer les personnes qui utilisent les états financiers des incidences potentielles du basculement aux IFRS. Les changements mentionnés ci-dessous ne constituent pas une liste complète des changements découlant de la transition aux IFRS. Cette mise à jour a pour but de mettre en évidence les domaines dans lesquels la Société a réalisé des progrès notables. Les lecteurs sont toutefois priés de prendre note que ces renseignements peuvent être modifiés.

À l'heure actuelle, la Société évalue et finalise les incidences quantitatives des ajustements transitoires du bilan d'ouverture et prévoit présenter les résultats quantifiés selon les IFRS plus tard dans l'exercice 2011. Comme les résultats selon les IFRS sont calculés tout au long de l'exercice au cours duquel le basculement a lieu, les résultats seront présentés en temps opportun.

| Principale convention comptable | Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada | Principales incidences éventuelles pour la Société |
|--------------------------------------|--|--|
| Immeuble de placement | L'immeuble de placement est un nouveau concept selon les IFRS qui n'existe pas selon les PCGR du Canada. On entend par immeuble de placement, les immeubles détenus pour en retirer des loyers ou pour réaliser une plus-value. Les immeubles de placement sont comptabilisés et présentés séparément selon les IFRS, tandis qu'ils sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles selon les PCGR du Canada. | <p>Bilan d'ouverture : Les immeubles de placement sont déterminés à la date de transition aux IFRS et seront comptabilisés et présentés séparément des immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture établi conformément aux IFRS. La Société est en voie de finaliser l'évaluation de cette incidence.</p> <p>La Société a choisi d'utiliser le modèle du coût pour évaluer les immeubles de placement. Lorsqu'elle utilise le modèle du coût, la Société doit présenter la juste valeur globale de tous les immeubles de placement. La Société a retenu les services d'évaluateurs de biens pour obtenir des renseignements sur cette information à fournir.</p> |
| Dépréciation des actifs à long terme | <p>En vertu de l'IAS 36, "Dépréciation d'actifs", une entreprise doit inscrire une perte de valeur lorsque la valeur comptabilisée d'un actif est supérieure à la valeur qui peut être recouvrée par son utilisation ou sa vente. Contrairement aux PCGR du Canada, l'IAS 36 permet à une entreprise de comptabiliser une reprise de perte de valeur s'il y a eu un changement dans les facteurs utilisés pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.</p> <p>S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, les IFRS soumettent les groupes d'actifs à un test de</p> | <p>Le regroupement d'actifs aux fins de la dépréciation sera effectué à un niveau inférieur à celui qui est effectué selon les PCGR. La Société a déterminé que l'UGT consiste essentiellement en un magasin ou un cinéma.</p> <p>Le changement de niveau pour le test de dépréciation devrait entraîner une augmentation de la réduction de valeur des actifs en vertu des IFRS puisque le test de dépréciation de la valeur comptable des actifs selon les PCGR du Canada se fondait auparavant sur un niveau global plus élevé. La réduction de valeur et l'éventuelle reprise subséquente de la perte de valeur pourraient mener à</p> |

dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie ("UGT") indépendante selon les rentrées de fonds.

une plus grande volatilité de l'état des résultats et des bénéfices pour les périodes futures.

Bilan d'ouverture : Le test de dépréciation pour les UGT en présence d'un indice de dépréciation a été effectué à la date de la transition de la Société. La Société est en voie de finaliser l'évaluation de l'incidence que cet ajustement aura sur les bénéfices non répartis, les immobilisations corporelles et les immeubles de placement.

Contrats de location

Les IFRS ne donnent pas les mêmes directives quantitatives que les PCGR du Canada, mais comportent plutôt des considérations qualitatives supplémentaires pour le classement des contrats de location, soit les contrats de location simple et les contrats de location-financement (contrats de location-acquisition aux termes des PCGR du Canada).

Bilan d'ouverture : Les considérations qualitatives pour le classement des contrats de location ont fait l'objet d'un examen à la date de la transition, et aucun changement n'a été mis en évidence en ce qui touche le classement.

Les IFRS comprennent des conventions de comptabilisation différentes relativement aux opérations de cession-bail selon lesquelles le contrat de location est classé comme contrat de location simple et que l'opération a été effectuée à la juste valeur de marché.

Bilan d'ouverture : Certains gains liés aux cessions-bails historiques avec des tiers et des apparentés sont en voie d'être constatés, et une partie de ces gains sera comptabilisée dans les bénéfices non répartis au moment du passage aux IFRS.

Avantages du personnel

Les IFRS exigent que le coût des services passés acquis des régimes à prestations définies soit passé en charges immédiatement et que le coût des services passés non acquis soit comptabilisé, selon la méthode linéaire, jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Aux termes des PCGR du Canada, tous les coûts des services passés sont généralement amortis selon la méthode linéaire sur la durée

Incidence sur le bilan d'ouverture : Il y aura un ajustement ponctuel pour comptabiliser le coût des services passés acquis à la date de la transition aux IFRS. La Société a engagé des actuaires pour calculer cet ajustement.

résiduelle moyenne
d'activité des employés en
service à la date de la
modification ou sur une
période plus courte.

Les IFRS exigent qu'une
entité choisisse une
convention comptable pour
la comptabilisation des
gains et des pertes
actuariels. Voici les trois
options disponibles :
- comptabilisation différée
au moyen de la méthode du
"corridor";
- comptabilisation immédiate
à l'état des résultats;
- comptabilisation immédiate
dans les autres éléments
du résultat étendu.

La Société a choisi de
comptabiliser les gains et
les pertes actuariels
immédiatement dans les
autres éléments du résultat
étendu.

La Société ne disposait pas
de cette convention selon
les PCGR du Canada.
Auparavant, la Société
différait la
comptabilisation des gains
et des pertes actuariels
en recourant à la méthode
du "corridor".

Incidence sur le bilan
d'ouverture : Un ajustement
des bénéfices non répartis
est prévu si la Société
choisit d'utiliser une
exemption de l'IFRS 1 afin
de comptabiliser tous les
gains et les pertes
actuariels non amortis dans
les bénéfices non répartis
au moment de la transition
aux IFRS. La Société a
engagé des actuaires pour
calculer cet ajustement.

Consolidation
- Entités
ad hoc
consolidées

Les IFRS emploient un modèle
fondé davantage sur des
principes de contrôle pour
la consolidation d'entités
ad hoc. Les entités doivent
être consolidées si la
Société détient la majorité
des risques et des avantages
de la propriété des entités
en cause. Voici les facteurs
de contrôle pris en compte :
- une participation
majoritaire;
- la capacité de contrôler
le conseil
d'administration;
- le pouvoir de régir les
politiques financières et
d'exploitation;
- des accords contractuels
conférant le contrôle
effectif.

Aux termes des PCGR du
Canada, les entités à
détenteurs de droits
variables ("EDDV") sont

Incidence sur le bilan
d'ouverture : Les facteurs
de contrôle des IFRS pour ce
qui est de la consolidation
ont été pris en compte à la
date du passage aux IFRS.
L'évaluation est en voie
d'être finalisée, et aucune
incidence importante n'est
prévue, car la plupart des
EDDV, selon les PCGR du
Canada, continueront d'être
consolidées en tant
qu'entités ad hoc aux termes
des IFRS.

consolidées selon leurs investissements en instruments de capitaux propres à risque.

| | | |
|---------------|--|--|
| Coentreprises | La norme IAS 31 actuelle, "Participation dans des coentreprises", permet à une entité de comptabiliser des activités contrôlées conjointement à l'aide de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence. L'IASB a un projet en cours selon lequel les coentreprises devront être comptabilisées à l'aide de la méthode de la mise en équivalence, et cette norme devrait être publiée en septembre 2010. Aux termes des PCGR du Canada, ces types de placements sont comptabilisés selon la consolidation proportionnelle. | Incidence sur le bilan d'ouverture : Certains placements dans des coentreprises seront comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence plutôt que de la consolidation proportionnelle utilisée pour les PCGR du Canada. Des travaux ont été entrepris pour calculer l'ajustement du bilan d'ouverture de la Société, mais les calculs n'ont pas encore été finalisés. Les ajustements qui en résulteront toucheront plusieurs postes du bilan, mais l'incidence globale ne devrait pas être importante. |
|---------------|--|--|

Opération entre apparentés

Le 14 juillet 2010, Sobey's a conclu un contrat de cession-bail visant 11 commerces de détail avec le FPI Crombie. La contrepartie reçue pour ces propriétés, qui sera comptabilisée à la valeur d'échange, devrait être d'environ 102,0 M\$, exception faite des frais de clôture et des frais d'opération. Les propriétés qui seront vendues, soit dix magasins autonomes et un centre commercial, représentent une superficie brute locative de quelque 499 353 pieds carrés. L'opération doit être conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2011.

Événement postérieur à la date du bilan

Le 4 août 2010, le FPI Crombie a conclu une convention de prise ferme visant l'émission publique de parts au prix unitaire de 11,05 \$. En règlement de son droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'émission publique, la Société a souscrit pour 20,5 M\$ de parts de catégorie B de la Société en commandite Crombie (pouvant être converties au pair en parts du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 47,4 % à 47,0 %.

Information supplémentaire

Des renseignements supplémentaires sur la Société ont été déposés par voie électronique auprès des divers organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche ("SEDAR") qui est accessible en ligne à l'adresse www.sedar.com.

Définition des mesures non conformes aux PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR du Canada. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société utilise ces mesures, car elle croit que certains investisseurs s'en servent pour évaluer le rendement financier d'Empire.

Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire sont définies ci-après : (i) les résultats d'exploitation s'entendent du bénéfice net avant les gains (pertes) en capital et autres éléments; (ii) le bénéfice d'exploitation, ou le bénéfice avant intérêts et impôts sur les bénéfices ("BAII"), s'entend des résultats d'exploitation avant la part des actionnaires sans contrôle, les intérêts débiteurs et les impôts sur les bénéfices; (iii) le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement ("BAIIA") correspond au BAII plus l'amortissement; (iv) la dette portant intérêt s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les éléments du passif liés aux actifs destinés à la vente; (v) le capital total s'entend de la dette portant intérêt plus les capitaux propres; (vi) la dette nette s'entend de la dette portant intérêt moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie; (vii) les fonds provenant de l'exploitation s'entendent des résultats d'exploitation plus l'amortissement; (viii) les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes endroits au cours des deux périodes présentées et (ix) les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les buts, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que les énoncés concernant des faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les buts, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la Société peuvent constituer des énoncés prospectifs. Des termes ou des expressions tels que "anticiper", "s'attendre à", "croire", "estimer", "avoir l'intention de", "prévoir", "demeurer persuadé que", et d'autres expressions semblables, ainsi que leur utilisation au futur ou au conditionnel ou avec la négation, sont généralement associés aux énoncés prospectifs.

Ces énoncés prospectifs incluent les prévisions de la Société selon lesquelles ses sources de liquidités seront suffisantes pour répondre à ses besoins prévus en matière de sorties de fonds au cours du prochain exercice, cet élément pouvant être touché par l'évolution des conditions des marchés financiers ainsi que par des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des attentes. Ces énoncés, fondés sur les hypothèses et les opinions raisonnables de la direction d'Empire, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont présentés dans le but d'aider les porteurs de titres de la Société à comprendre sa situation financière et ses résultats d'exploitation pour les périodes terminées aux dates indiquées et en date de celles-ci, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société, et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que la Société émette des hypothèses et sont soumis à des risques et incertitudes inhérents donnant lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions de la Société ne soient pas exactes, que les hypothèses de la Société ne s'avèrent pas et que les objectifs, les buts stratégiques et les priorités de la Société ne soient pas atteints. Bien que la Société estime que les prédictions, les prévisions, les attentes et les conclusions reflétées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que les énoncés formulés s'avèreront. De tels énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais ne font que traduire les estimations et les attentes de la direction. Ces énoncés sont soumis à des incertitudes et à d'autres facteurs pouvant causer un écart important entre les résultats réels et ceux prévus. Ces facteurs comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les changements touchant les conditions industrielles, commerciales et économiques en général; la concurrence exercée par les concurrents, existants et nouveaux; les prix de l'énergie; les problèmes d'approvisionnement; la gestion des stocks; les variations de la demande en raison du caractère saisonnier des activités; les taux d'intérêt; les changements relatifs aux lois et à la réglementation; les efficacités d'exploitation; et les mesures de réduction des coûts. En outre, ces incertitudes et risques sont décrits dans les documents déposés périodiquement par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, y compris la rubrique concernant la gestion du risque du rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société.

Empire tient à souligner que la liste des facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur ses résultats. Les lecteurs sont fortement invités à soulever attentivement les risques, les incertitudes et les hypothèses au moment d'évaluer les énoncés prospectifs et sont priés de ne pas se fier outre mesure à ces déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs pourraient ne pas tenir compte de l'incidence sur les activités de la Société d'opérations survenant après la publication de tels énoncés. Par exemple, des cessions, acquisitions, dévaluations d'actifs ou autres changements annoncés ou survenant après la publication de tels énoncés pourraient ne pas être reflétés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date du 10 septembre 2010 et pourraient varier après cette date. À moins que les lois applicables sur les valeurs mobilières ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives formulées de temps à autre par elle ou en son nom.

Invitation à la conférence téléphonique

Le vendredi 10 septembre 2010, à compter de 13 h 30 HAE, la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront ses résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2011, trimestre terminé le 31 juillet 2010. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1-888-231-8191 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 647-427-7450, dans la région de Toronto. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca. Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 17 septembre 2010, en composant le 1-800-642-1687 et en entrant le code d'accès 96522769. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

Empire

La société canadienne Empire Company Limited (EMP.A à la Bourse de Toronto) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Fortes de produits annuels de plus de 15 G\$ et d'un actif d'environ 6,3 G\$, Empire et ses sociétés apparentées, y compris ses détaillants franchisés et affiliés, emploient plus de 90 000 personnes.

EMPIRE COMPANY LIMITED

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars)

| | 31 juillet 2010 non vérifié | 1er mai 2010 vérifié | 1er août 2009 non vérifié |
|-------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| ACTIF | | | |
| Actif à court terme | | | |
| Trésorerie et équivalents | | | |
| de trésorerie | 495,1 \$ | 401,0 \$ | 300,6 \$ |
| Débiteurs | 345,6 | 336,9 | 308,6 |
| Prêts et autres créances | 92,9 | 105,8 | 90,3 |
| Impôts sur les bénéfices à recevoir | 18,8 | - | 28,8 |
| Stocks (note 3) | 893,5 | 880,3 | 854,7 |
| Frais payés d'avance | 60,8 | 70,1 | 68,0 |
| | 1 906,7 | 1 794,1 | 1 651,0 |
| Placements, | | | |
| à la valeur de réalisation | 10,7 | 10,9 | 1,2 |
| Placements, | | | |
| à la valeur de consolidation | | | |
| (valeur de réalisation de 460,2 \$; | | | |
| 476,8 \$ au 1er mai 2010; | | | |
| 363,8 \$ au 1er août 2009) (note 4) | 58,1 | 56,8 | 61,7 |
| Prêts et autres créances | 80,2 | 79,2 | 78,6 |
| Autres éléments d'actif (note 5) | 95,7 | 94,5 | 82,8 |
| Immobilisations corporelles | 2 471,6 | 2 548,7 | 2 539,6 |
| Actifs destinés à la vente | 96,7 | 36,5 | 7,4 |
| Actifs incorporels | 456,0 | 455,0 | 442,8 |
| Écart d'acquisition | 1 173,6 | 1 172,6 | 1 171,6 |
| | 6 349,3 \$ | 6 248,3 \$ | 6 036,7 \$ |
| PASSIF | | | |
| Passif à court terme | | | |
| Dette bancaire | 42,2 \$ | 17,8 \$ | 69,8 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 1 597,2 | 1 621,6 | 1 556,1 |
| Impôts sur les bénéfices à payer | - | 19,5 | - |
| Impôts futurs | 50,2 | 50,9 | 46,2 |
| Tranche de la dette à long terme | | | |
| échéant à moins d'un an (note 6) | 79,3 | 379,4 | 364,9 |
| | 1 768,9 | 2 089,2 | 2 037,0 |
| Dette à long terme (note 6) | 1 169,5 | 829,0 | 852,9 |
| Obligation au titre des avantages | | | |
| sociaux futurs | 126,9 | 125,1 | 119,9 |
| Impôts futurs | 83,1 | 86,4 | 86,1 |
| Autres éléments du passif à long | | | |
| terme | 143,1 | 130,6 | 135,9 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 34,8 | 35,6 | 40,2 |
| | 3 326,3 | 3 295,9 | 3 272,0 |

| | | | |
|--|------------|------------|------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital-actions | 325,1 | 325,1 | 324,5 |
| Surplus d'apport | 3,6 | 3,2 | 2,1 |
| Bénéfices non répartis | 2 720,1 | 2 652,2 | 2 478,1 |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 7) | (25,8) | (28,1) | (40,0) |
| | ----- | ----- | ----- |
| | 3 023,0 | 2 952,4 | 2 764,7 |
| | ----- | ----- | ----- |
| | 6 349,3 \$ | 6 248,3 \$ | 6 036,7 \$ |
| | ----- | ----- | ----- |
| Passif éventuel (note 16) | | | |
| Événements postérieurs à la date du bilan (note 19) | | | |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

PÉRIODES DE 13 SEMAINES TERMINÉES LE

(non vérifié, en millions de dollars)

| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
|--|--------------------|------------------|
| | ----- | ----- |
| Solde au début déjà établi | 2 652,2 \$ | 2 405,8 \$ |
| Ajustement lié à l'adoption d'une nouvelle norme comptable (note 1) | - | (4,7) |
| | ----- | ----- |
| Solde au début retraité | 2 652,2 | 2 401,1 |
| Bénéfice net | 81,6 | 89,7 |
| Dividendes | | |
| Actions ordinaires | (13,7) | (12,7) |
| | ----- | ----- |
| Solde à la fin | 2 720,1 \$ | 2 478,1 \$ |
| | ----- | ----- |
| | ----- | ----- |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

 RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

 PÉRIODES DE 13 SEMAINES TERMINÉES LE

 (non vérifié, en millions de dollars)

| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|------------------|
| | ----- | ----- |
| Bénéfice net | 81,6 \$ | 89,7 \$ |
| | ----- | ----- |
| Autres éléments du résultat étendu | | |
| Gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôts de 0 \$ (0 \$ en 2009) | (0,2) | 0,1 |
| Gains (pertes) latent(e)s sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, après impôts de (0,2)\$ (1,2 \$ en 2009) | (0,6) | 2,0 |
| Reclassement dans les résultats des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, après impôts de 0,7 \$ (0,8 \$ en 2009) | 1,5 | 1,5 |
| Part du résultat étendu des entités comptabilisées à la valeur de consolidation, après impôts de 0,2 \$ (3,1 \$ en 2009) | 0,8 | 5,5 |
| Ajustement de change | 0,8 | (0,6) |
| | ----- | ----- |
| | 2,3 | 8,5 |
| | ----- | ----- |
| Résultat étendu | 83,9 \$ | 98,2 \$ |
| | ----- | ----- |
| | ----- | ----- |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

PÉRIODES DE 13 SEMAINES TERMINÉES LE

(non vérifié, en millions de dollars, sauf les données par action)

| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|------------------|
| Produits | 4 041,2 \$ | 3 968,5 \$ |
| Charges d'exploitation | | |
| Coût des produits vendus, | | |
| frais de vente et d'administration | 3 822,6 | 3 763,9 |
| Amortissement | 86,2 | 82,0 |
| | 132,4 | 122,6 |
| Revenus de placement (note 8) | 7,9 | 7,6 |
| Bénéfice d'exploitation | 140,3 | 130,2 |
| Intérêts débiteurs | | |
| Dette à long terme | 19,0 | 17,4 |
| Dette à court terme | 0,6 | 0,8 |
| | 19,6 | 18,2 |
| | 120,7 | 112,0 |
| Gains en capital et autres éléments (note 9) | - | 0,6 |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle | 120,7 | 112,6 |
| Impôts sur les bénéfices (note 10) | | |
| Exigibles | 39,5 | 18,9 |
| Futurs | (4,7) | (1,0) |
| | 34,8 | 17,9 |
| Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle | 85,9 | 94,7 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 4,3 | 5,0 |
| Bénéfice net | 81,6 \$ | 89,7 \$ |
| Bénéfice par action (note 2) | | |
| De base | 1,19 \$ | 1,31 \$ |
| Dilué | 1,19 \$ | 1,31 \$ |

| | | |
|---|------|------|
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions | | |
| De base | 68,4 | 68,4 |
| Dilué | 68,5 | 68,5 |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

| EMPIRE COMPANY LIMITED | | |
|--|--------------------|------------------|
| ----- | | |
| FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS | | |
| ----- | | |
| PÉRIODES DE 13 SEMAINES TERMINÉES LE | | |
| ----- | | |
| (non vérifié, en millions de dollars) | | |
| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
| | ----- | ----- |
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 81,6 \$ | 89,7 \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie (note 11) | 91,6 | 89,4 |
| | ----- | ----- |
| | 173,2 | 179,1 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | (71,5) | 28,8 |
| | ----- | ----- |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 101,7 | 207,9 |
| | ----- | ----- |
| Activités d'investissement | | |
| Augmentation nette des placements | (0,3) | (35,6) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (85,5) | (94,0) |
| Produits de la vente d'immobilisations corporelles | 25,4 | 57,6 |
| Acquisitions d'actifs incorporels | (9,6) | (7,7) |
| Prêts et autres créances | 11,9 | (28,0) |
| Diminution des autres éléments d'actif | 8,2 | 7,3 |
| Acquisition d'entreprises (note 15) | (4,6) | (3,1) |
| | ----- | ----- |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (54,5) | (103,5) |
| | ----- | ----- |
| Activités de financement | | |
| Augmentation de la dette bancaire | 24,4 | 23,9 |
| Émission de la dette à long terme | 159,5 | 44,6 |
| Remboursement de la dette à long terme | (118,2) | (87,5) |
| Part des actionnaires sans contrôle | (5,1) | (3,7) |
| Dividendes sur les actions ordinaires | (13,7) | (12,7) |
| | ----- | ----- |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 46,9 | (35,4) |
| | ----- | ----- |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 94,1 | 69,0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 401,0 | 231,6 |
| | ----- | ----- |

| | | |
|---|----------|----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 495,1 \$ | 300,6 \$ |
| | ----- | ----- |
| | ----- | ----- |

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 JUILLET 2010

(non vérifié, en millions de dollars, sauf les données par action)

1. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus ("PCGR") du Canada et comprennent les comptes d'Empire Company Limited (la "Société") et de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. ("Sobeys"), filiale en propriété exclusive, et de certaines entreprises considérées comme des entités à détenteurs de droits variables ("EDDV") sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention d'une majorité des droits de vote.

États financiers consolidés intermédiaires

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux exigences du chapitre 1751, "États financiers intermédiaires", du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA"). Par conséquent, certaines informations et autres informations à fournir par voie de note, habituellement incluses dans les états financiers annuels dressés conformément aux PCGR, ont été omises ou condensées. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 1er mai 2010, tels qu'ils sont présentés dans le rapport annuel pour l'exercice 2010.

Selon la direction, les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés contiennent tous les ajustements qu'elle estime nécessaires pour donner une image fidèle des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie. Sauf indication contraire ci-dessous, les conventions et les méthodes de calcul utilisées pour dresser ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles ayant servi à dresser les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 1er mai 2010.

Normes et conventions comptables adoptées au cours de l'exercice 2010

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, "Écarts d'acquisition et actifs incorporels", qui a remplacé le chapitre 3062, "Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels" et le chapitre 3450, "Frais de recherche et développement". La nouvelle norme fournit des lignes directrices sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la déclaration de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Par suite de l'adoption du chapitre 3064, l'abrégé 27 du Comité sur les problèmes nouveaux ("CPN"), intitulé "Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation", ne s'applique plus. La Société a mis en oeuvre ces exigences à compter du premier trimestre de l'exercice 2010, rétrospectivement et avec retraitement des périodes comparatives, conformément aux dispositions transitoires. L'incidence initiale de la nouvelle norme au 2 mai 2009 a été une baisse de 6,9 \$ des frais payés d'avance, une diminution de 62,4 \$ des autres éléments d'actif, une réduction de 33,7 \$ des immobilisations corporelles, une hausse de 96,1 \$ des actifs incorporels, une baisse de 2,2 \$ des passifs d'impôts futurs, ainsi qu'une réduction de 4,7 \$ des bénéfices non répartis.

Instruments financiers - Informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862, "Instruments financiers - Informations à fournir", afin que les exigences de ce chapitre soient plus conformes à celles prescrites en vertu des Normes internationales d'information financière ("IFRS"). Ces modifications incluent des obligations d'information supplémentaires concernant les évaluations de la juste valeur des instruments financiers et des risques de liquidité. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices qui prennent fin après le 30 septembre 2009. La Société a mis en oeuvre ces obligations d'information supplémentaires, conformément aux dispositions transitoires. Les nouvelles informations communiquées n'ont pas eu d'incidence importante.

Futures modifications de normes et de conventions comptables

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables fondées sur l'IFRS 3, "Regroupements d'entreprises", du Conseil des normes comptables internationales. Le chapitre 1582, "Regroupements d'entreprises", qui remplace le chapitre 1581 du même nom, a pour objet d'améliorer la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises fournie dans des états financiers. Ce chapitre doit être appliqué à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure, et les actifs et les passifs nés de regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition précède l'entrée en vigueur de ce chapitre ne doivent pas être ajustés au moment de son entrée en vigueur. Les chapitres 1601, "États financiers consolidés", et 1602, "Participations sans contrôle", remplacent le chapitre 1600, "États financiers consolidés", et définissent les normes pour l'établissement d'états financiers consolidés et pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, d'une participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels consolidés des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. Cependant, l'entité qui choisit l'adoption anticipée doit adopter les trois normes simultanément. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes.

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, l'ICCA a publié l'abrégé 175 du CPN, intitulé "Accords de prestations multiples générateurs de produits". L'abrégé 175, qui remplace l'abrégé 142 du CPN, du même titre, traite de certains aspects de la comptabilisation, par un fournisseur, des accords en vertu desquels celui-ci exécutera de multiples activités génératrices de produits. Cette nouvelle norme s'applique aux états financiers consolidés annuels des exercices ouverts le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure, son adoption anticipée étant permise au début d'un exercice. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers.

2. Bénéfice par action

Le bénéfice attribuable aux actions ordinaires comprend ce qui suit :

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|---|-------------------|-------------------|
| Résultats d'exploitation | 81,6 \$ | 72,2 \$ |
| Gains en capital et autres éléments, après impôts de 0 \$ ((16,9)\$ en 2009) | - | 17,5 |
| Bénéfice attribuable aux actions ordinaires | 81,6 \$ | 89,7 \$ |

Les impôts sur les bénéfices de (16,9)\$ pour la période de 13 semaines terminée le 1er août 2009 tiennent compte d'une économie d'impôts de 17,0 \$ (voir note 10).

Le bénéfice par action est composé des éléments suivants :

| | | |
|---|---------|---------|
| Résultats d'exploitation | 1,19 \$ | 1,05 \$ |
| Gains en capital et autres éléments, montant net | - | 0,26 |
| Bénéfice par action, de base | 1,19 \$ | 1,31 \$ |
| Résultats d'exploitation | 1,19 \$ | 1,05 \$ |
| Gains en capital et autres éléments, montant net | - | 0,26 |
| Bénéfice par action, après dilution | 1,19 \$ | 1,31 \$ |

3. Stocks

Le coût des stocks constaté comme une charge pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010 s'est élevé à 3 018,2 \$ (2 981,2 \$ en 2009). Le coût des stocks constaté comme une charge pour le trimestre inclut une somme de 12,6 \$ (13,1 \$ en 2009) en lien avec la dépréciation des stocks en deçà de leur coût jusqu'à leur valeur de réalisation nette. Il n'y a eu aucune écriture de contrepassation pour des stocks dont la valeur a déjà été dépréciée (0 \$ en 2009).

4. Placements, à la valeur de consolidation

| | 31 juillet 2010 | 1er mai 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|-----------------|------------------|
| Fonds de revenu Wajax (participation de 27,6 %) | 32,6 \$ | 30,8 \$ | 30,9 \$ |
| FPI Crombie (participation de 47,4 %) | 6,9 | 8,4 | 18,3 |
| Participation dans des immeubles résidentiels aux États-Unis | 18,6 | 17,6 | 12,5 |
| | 58,1 \$ | 56,8 \$ | 61,7 \$ |

La valeur comptable de la participation de la Société dans le Fonds de revenu Wajax se détaille comme suit :

| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
|-------------------------|--------------------|------------------|
| Solde au début | 30,8 \$ | 31,0 \$ |
| Quote-part du bénéfice | 3,4 | 2,7 |
| Part du résultat étendu | 0,5 | (0,1) |
| Distributions reçues | (2,1) | (2,7) |
| Solde à la fin | 32,6 \$ | 30,9 \$ |

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|------------------|
| Solde au début | 8,4 \$ | (19,7) \$ |
| Quote-part du bénéfice | 4,1 | 4,9 |
| Part du résultat étendu | 0,5 | 8,7 |
| Distributions reçues | (6,4) | (5,6) |
| Report des gains à la vente d'une propriété | 0,3 | - |
| Participation acquise dans le FPI Crombie | - | 30,0 |
| Solde à la fin | 6,9 \$ | 18,3 \$ |

Le 25 juin 2009, le FPI Crombie a conclu une convention de prise ferme visant l'émission publique de parts au prix unitaire de 7,80 \$. En règlement de son droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'émission publique, la Société a souscrit pour 30,0 \$ de parts de catégorie B (pouvant être converties au pair en parts du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 47,9 % à 47,4 %.

5. Autres éléments d'actif

Papier commercial adossé à des actifs

Les autres actifs comprennent un montant de 30,0 \$ (30,0 \$ au 1er mai 2010) de papier commercial adossé à des actifs ("PCAA") dont la Société évalue la juste valeur à 21,2 \$ (21,2 \$ au 1er mai 2010), soit environ 71 % (71 % au 1er mai 2010) de la valeur nominale. Le 21 janvier 2009, la Société a sorti du bilan les actifs existants détenus jusqu'à échéance et a reçu des billets restructurés de catégorie VAC II : A1 - 7,8 \$; A2 - 17,5 \$; B - 3,2 \$; C - 0,9 \$ et 0,6 \$ de billets de suivi (les "billets restructurés") au sens de l'Accord de Montréal, majorés des intérêts courus. Les billets A1 et A2 ont reçu la note A de l'agence Dominion Bond Rating Service ("DBRS"). Les billets restants n'ont pas encore été cotés. Les billets restructurés sont des billets à taux variable dont les versements sont prévus en janvier 2017.

Le 11 août 2009, DBRS a revu à la baisse la note qu'elle avait attribuée aux billets A2, la faisant passer de A à BBB (faible) avec une perspective négative. Cette révision à la baisse de la cote n'a pas eu d'incidence importante sur la juste valeur des billets. L'incertitude persistante en ce qui concerne la valeur des actifs sous-jacents au PCAA, le montant des flux de trésorerie connexes et le moment où ils seront générés ainsi que l'issue du processus de restructuration pourraient modifier considérablement la valeur du placement de la Société dans le PCAA, ce qui pourrait avoir une incidence sur ses résultats futurs. La Société est d'avis qu'elle dispose de facilités de crédit suffisantes pour respecter les échéances liées à ses obligations financières et elle ne prévoit aucune incidence défavorable importante sur ses activités découlant de l'actuel problème d'illiquidité du PCAA de tiers.

La Société a classé ces billets comme détenus à des fins de transaction et, par conséquent, ils sont évalués à leur juste valeur à chaque période considérée. Pour l'exercice 2009, la Société a reçu des intérêts de 1,0 \$ et inscrit une provision avant impôts de 4,7 \$. La Société a mis à jour son analyse de la juste valeur des billets restructurés, en tenant compte de certains facteurs, notamment de différents scénarios de flux de trésorerie et de taux d'actualisation ajustés selon le risque estimatifs, et elle a inscrit un gain avant impôts de 3,4 \$ pour l'exercice terminé le 1er mai 2010. Les taux d'actualisation varient selon la cote de crédit attribuée aux billets restructurés à taux variable à long terme. Les taux d'actualisation ont été estimés à l'aide des taux de référence! du gouvernement du Canada, majorés des écarts prévus sur des instruments cotés de la même façon et ayant une structure et une échéance similaires. La Société a réalisé une analyse de sensibilité sur ses taux d'actualisation prévus utilisés dans l'analyse de la juste valeur et elle a déterminé qu'une variation de 1 % entraînerait une variation avant impôts de la juste valeur de ces placements d'environ 1,6 \$ (1,6 \$ au 1er mai 2010).

6. Dette à long terme

Le 25 mai 2010, Sobeys a déposé un prospectus simplifié visant l'émission de billets à moyen terme non garantis d'un montant pouvant atteindre 500,0 \$. Le 7 juin 2010, Sobeys a émis pour 150,0 \$ en nouveaux billets à moyen terme offrant un rendement de 6,64 % et échéant le 7 juin 2040.

Le 4 juin 2010, la Société a renouvelé sa facilité de crédit, dont le montant consenti, soit 650,0 M\$, a été réduit à 450,0 \$ et dont l'échéance a été fixée au 30 juin 2013.

7. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau suivant donne plus de précisions sur le cumul des autres éléments du résultat étendu :

| | 31 juillet 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|------------------|
| | ----- | ----- |
| Solde au début | (28,1)\$ | (48,5)\$ |
| Autres éléments du résultat étendu pour la période | 2,3 | 8,5 |
| | ----- | ----- |
| Solde à la fin | (25,8)\$ | (40,0)\$ |
| | ----- | ----- |

Une perte nette estimée à 5,8 \$, inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat étendu en lien avec des couvertures de flux de trésorerie en date du 31 juillet 2010 (7,2 \$ au 1er août 2009), devrait être reclassée dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Les soldes seront reclassés dans le bénéfice net au plus tard dans huit ans.

8. Revenus de placement

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|---|-------------------|-------------------|
| | ----- | ----- |
| Revenus de dividendes et d'intérêts | 0,2 \$ | - \$ |
| Quote-part du bénéfice de sociétés comptabilisées à la valeur de consolidation | 7,7 | 7,6 |
| | ----- | ----- |
| | 7,9 \$ | 7,6 \$ |
| | ----- | ----- |

9. Gains en capital et autres éléments

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| | ----- | ----- |
| Gain sur la vente de propriétés | - \$ | 0,2 \$ |
| Gains de change | - | 0,4 |
| | ----- | ----- |
| | - \$ | 0,6 \$ |
| | ----- | ----- |

10. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif du trimestre terminé le 1er août 2009, soit 15,9 %, diffère du taux combiné d'imposition prévu par la loi de 31,1 % en raison du règlement qui a été négocié avec l'Agence du revenu du Canada concernant le traitement fiscal des gains réalisés à la vente des actions de Hannaford Bros. Co. au cours de l'exercice 2001. La charge d'impôts a été réduite de 17,0 \$ au premier trimestre du dernier exercice par suite de ce règlement.

11. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|--|-------------------|-------------------|
| | ----- | ----- |
| a) Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement | 77,6 \$ | 73,5 \$ |
| Amortissement des actifs incorporels | 8,6 | 8,5 |
| Impôts futurs | (4,7) | (1,0) |
| (Gain) perte sur la vente d'actifs | (0,3) | 0,2 |
| Amortissement d'autres éléments d'actif | - | (2,2) |
| Quote-part du bénéfice d'autres entités, déduction faite des dividendes reçus | 0,8 | 0,7 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 4,3 | 5,0 |
| Rémunération à base d'actions | 0,4 | 0,4 |
| Obligation locative à long terme | 3,4 | 2,8 |
| Obligation au titre des avantages sociaux futurs | 1,8 | 1,5 |
| Coûts liés à la rationalisation (note 18) | (0,3) | - |
| | ----- | ----- |
| | 91,6 \$ | 89,4 \$ |
| | ----- | ----- |
| b) Autres renseignements sur les flux de trésorerie | | |
| Intérêts versés | 11,4 \$ | 12,3 \$ |
| | ----- | ----- |
| Impôts sur les bénéfices versés | 77,8 \$ | 45,4 \$ |
| | ----- | ----- |

12. Informations sectorielles

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|--|-------------------|-------------------|
| | ----- | ----- |
| Produits sectoriels | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 3 975,3 \$ | 3 906,7 \$ |
| | ----- | ----- |
| Immobilier | | |
| Propriétés résidentielles | 15,1 | 11,4 |
| Propriétés commerciales | 4,0 | 3,7 |
| | ----- | ----- |
| | 19,1 | 15,1 |
| | ----- | ----- |
| Placements et autres activités | 47,9 | 47,3 |
| | ----- | ----- |
| | 4 042,3 | 3 969,1 |
| Élimination intersectorielle | (1,1) | (0,6) |
| | ----- | ----- |
| | 4 041,2 \$ | 3 968,5 \$ |
| | ----- | ----- |

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|--|-------------------|-------------------|
| | ----- | ----- |
| Bénéfice d'exploitation sectoriel | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 126,2 \$ | 121,6 \$ |
| Immobilier | | |
| Propriétés résidentielles | 8,1 | 5,1 |
| FPI Crombie | 4,1 | 4,9 |
| Propriétés commerciales | 0,9 | (0,3) |
| Placements et autres activités | | |
| Fonds de revenu Wajax | 3,4 | 2,7 |
| Autres activités, moins les charges du siège social | (2,4) | (3,8) |
| | ----- | ----- |
| | 140,3 \$ | 130,2 \$ |
| | ----- | ----- |

| | 31 juillet 2010 | 1er mai 2010 | 1er août 2009 |
|---|--------------------|------------------|------------------|
| Actifs identifiables | | | |
| Vente au détail de produits alimentaires (exception faite de l'écart d'acquisition) | 4 709,3 \$ | 4 524,0 \$ | 4 332,0 \$ |
| Écart d'acquisition | 1 132,8 | 1 131,8 | 1 130,8 |
| Vente au détail de produits alimentaires Immobilier | 5 842,1 230,0 | 5 655,8 315,5 | 5 462,8 293,9 |
| Placements et autres activités (y compris l'écart d'acquisition de 40,8 \$; 40,8 \$ au 1er mai 2010; 40,8 \$ au 1er août 2009) | 277,2 | 277,0 | 280,0 |
| | 6 349,3 \$ | 6 248,3 \$ | 6 036,7 \$ |

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|--|-------------------|-------------------|
| Amortissement | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 81,3 \$ | 76,7 \$ |
| Immobilier | 0,2 | 0,5 |
| Placements et autres activités | 4,7 | 4,8 |
| | 86,2 \$ | 82,0 \$ |

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|--|-------------------|-------------------|
| Dépenses en immobilisations | | |
| Vente au détail de produits alimentaires | 76,4 \$ | 72,1 \$ |
| Immobilier | 3,9 | 17,5 |
| Placements et autres activités | 5,2 | 4,4 |
| | 85,5 \$ | 94,0 \$ |

13. Opération entre apparentés

Le 14 juillet 2010, Sobeys a conclu un contrat de cession-bail visant onze propriétés avec le FPI Crombie. La contrepartie reçue pour ces propriétés, qui sera comptabilisée à la valeur d'échange, devrait être d'environ 102,0 M\$, exception faite des frais de clôture et des frais d'opération. Les propriétés qui seront vendues, soit dix magasins autonomes et un centre commercial, représentent une superficie brute locative de quelque 499 353 pieds carrés. L'opération doit être conclue au deuxième trimestre de l'exercice de la Société.

14. Avantages sociaux futurs

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, la charge nette liée aux avantages sociaux futurs s'est établie à 10,1 \$ (10,2 \$ en 2009). La charge comprend les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite à prestations déterminées, des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi de la Société.

15. Acquisition d'entreprises

Sobeys fait l'acquisition de magasins affiliés et non affiliés, ainsi que de dossiers d'ordonnances de médicaments. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société à partir de la date de leur acquisition et ont été comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition.

| | 2010 (13 sem.) | 2009 (13 sem.) |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Magasins | | |
| ----- | | |
| Stocks | 3,5 \$ | 1,0 \$ |
| Immobilisations corporelles | - | 1,7 |
| Écart d'acquisition | 1,0 | 0,2 |
| Autres éléments d'actif | 0,1 | 0,2 |
| | ----- | ----- |
| | 4,6 \$ | 3,1 \$ |
| | ----- | ----- |
| | ----- | ----- |

16. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par l'administration fiscale.

La Société est visée par divers litiges et réclamations dans le cours normal de ses activités d'exploitation. La direction de la Société ne considère pas que le risque associé à ces litiges soit important, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

17. Rémunération à base d'actions

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'unités d'actions différées ("UAD") plutôt qu'en espèces. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires de chaque administrateur. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en espèces tant que le détenteur est un administrateur de la Société. La valeur de rachat d'une UAD est égale à la valeur du cours d'une action de catégorie A sans droit de vote d'Empire Company Limited au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière la valeur de l'obligation au titre des UAD en fonction de l'actuelle valeur de marché d'un nombre correspondant d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation de l'obligation au titre des UAD aux charges d'exploitation. Au 31 juillet 2010, 108 797 UAD (89 565 au 1er août 2009) étaient en circulation. Pour le trimestre, la charge de rémunération à base d'actions s'est chiffrée à 0,6 \$ (0 \$ en 2009).

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre, la Société a octroyé un nombre supplémentaire de 150 464 options à des employés en vertu de son régime d'options d'actions, ces options permettant d'acheter des actions de catégorie A sans droit de vote. Les options permettent à leurs détenteurs d'acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 51,99 \$ l'action et arrivent à échéance en juin 2018. Les options comportent une période d'acquisition de quatre ans, 50 % des options n'étant acquises que si certains objectifs financiers sont atteints au cours d'un exercice donné. Ces options ont été traitées comme une charge de rémunération à base d'actions.

La charge de rémunération pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010 a été évaluée à 0,4 \$ (0,4 \$ en 2009) et amortie sur la période d'acquisition des droits. L'augmentation totale du surplus d'apport en lien avec le coût de la rémunération sous forme d'options d'achat d'actions représente 0,4 \$ (0,4 \$ en 2009). Le coût de la rémunération a été calculé d'après le modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes :

| | |
|----------------------------|----------|
| Durée prévue | 5,25 ans |
| Taux d'intérêt sans risque | 2,416 % |
| Volatilité prévue | 21,1 % |
| Rendement du dividende | 1,54 % |

Régime d'options d'achat d'actions fictives fondées sur le rendement

Sobeys a mis en place un régime d'options d'achat d'actions fictives fondées sur le rendement pour les salariés admissibles de Sobeys. En vertu de ce régime, les parts sont octroyées au gré du conseil en fonction de la valeur comptable théorique de Sobeys liée à une formule particulière. Au moment de la mise en œuvre du régime, les parts comportaient une période d'acquisition de trois ans, 33,3 % des parts devenant acquises chaque année. Les parts émises par la suite comportent une période d'acquisition de quatre ans, 25,0 % des parts devenant acquises chaque année. Comme la valeur théorique de Sobeys fluctue, les salariés ont droit à une augmentation progressive de la valeur comptable théorique sur une période de cinq ans. La Société constate une charge de rémunération qui correspond à la variation de la valeur théorique par rapport à la valeur d'octroi initiale selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'acquisition. Après la période d'acquisition, toute variation de la valeur comptable théorique différentielle est immédiatement comptabilisée en charge de rémunération. Elle est comptabilisée comme charge à payer jusqu'au règlement et fait l'objet d'une nouvelle évaluation par la Société à chaque période intermédiaire et annuelle. Au 31 juillet 2010, 1 760 834 parts (1 436 323 au 1er août 2009) étaient en circulation, et pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, la Société a constaté une charge de rémunération de 2,0 \$ (2,1 \$ en 2009) en lien avec ce régime.

18. Coûts liés à la rationalisation

Pour la période de 13 semaines terminée le 31 juillet 2010, aucuns frais (0 \$ en 2009) liés à des indemnités de départ n'ont été engagés et comptabilisés. Les frais liés à la restructuration organisationnelle sont comptabilisés à mesure qu'ils sont engagés sous le poste "Coût des produits vendus, frais de vente et d'administration" dans les résultats. Au 31 juillet 2010, le passif s'élève à 1,2 \$ (1,5 \$ au 1er mai 2010). Le total des coûts engagés par suite de ce changement au 31 juillet 2010 est de 24,9 \$.

19. Événement postérieur à la date du bilan

Le 4 août 2010, le FPI Crombie a conclu une convention de prise ferme visant l'émission publique de parts au prix unitaire de 11,05 \$. En règlement de son droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'émission publique, la Société a souscrit pour 20,5 \$ de parts de catégorie B (pouvant être converties au pair en parts du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 47,4 % à 47,0 %.

20. Données comparatives

Les données comparatives ont été reclassées, au besoin, afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Renseignements: Paul V. Beesley, vice-président principal et chef des services financiers, 902-755-4440